

gnous bleus vers le domaine présidentiel.

Enfin, Egal n'a versé « que » 3,7 millions à la société MW Afritec, en remboursement de la pseudo-crédance initiale de 43 millions.

La BGFI porte le chapeau

Il a fallu attendre janvier 2021, deux ans après l'investiture du nouveau président Felix Tshisekedi, pour que l'Inspection générale des Finances (IGF) lance une enquête sur l'affaire Egal. Quatre mois plus tard, l'IGF bouclait son rapport. Ce document accablant, que nous nous

sommes procuré, dénonce « un montage savamment conçu » pour opérer un « détournement des deniers publics ».

Jules Alingete, patron de l'IGF, indique que la BGFI a admis sa responsabilité et accepté de rembourser les 43 millions. Mais pourquoi la BGFI a-t-elle accepté de porter seule le chapeau d'un détournement dont elle n'a pas bénéficié ? A-t-elle subi des pressions ? Interrogée, la BGFI RDC et sa patronne de l'époque Marlène Ngoyi n'ont pas donné suite.

Faut-il y voir une volonté de l'IGF et du président Tshisekedi d'épargner les émi-

nents kabilistes qui peuplent ce dossier ? « Je n'ai aucun intérêt à couvrir Egal », répond le patron de l'IGF. Il assure ne pas avoir eu d'autres choix que de blanchir Egal et la Banque centrale, parce que la BGFI ne lui a pas fourni les documents demandés et a finalement choisi d'endosser, seule, toute la responsabilité. Jules Alingete estime que la BGFI a « sans doute » voulu « empêcher le gouvernement congolais de saisir les avoirs » d'Egal. « Face à un groupe de mafieux qui s'organise, qu'est-ce que je peux faire ? Ils arrêtent des stratégies pour donner l'impression qu'ils sont op-

posés, mais la BGFI, Egal, Yuma, ce sont un même groupe de gens », a-t-il ajouté lors de notre entretien.

Du côté de la Banque centrale, le gouverneur Deogratias Mutombo et Albert Yuma ont tous deux démissionné du conseil d'administration en juillet dernier, trois mois après l'envoi à la présidence du rapport de l'IGF sur l'affaire Egal.

Contactés, la BCC, Albert Yuma et Deogratias Mutombo n'ont pas répondu. Dans ses réponses écrites signées par son gérant Franck Tshibangu, Egal dément toujours formellement avoir « reçu de

l'argent de la Banque centrale du Congo », prétend avoir été « mise hors de cause » par l'IGF, et refuse de répondre à nos questions vu l'enquête judiciaire en cours.

Sollicités, Marc Piedboeuf et la famille Wan ont refusé de répondre, jugeant nos informations « pour la plupart mensongères » et notre démarche motivée par l'« intention manifeste de nuire ». Le 3 novembre, avant même la publication de cet article, ils ont déposé plainte à Kinshasa pour « dénonciation calomnieuse » contre nos partenaires *Mediapart*, *PPLAAF* et *De Standaard*.

ABONNÉS



A lire aussi sur notre site :
« La caisse noire de la Banque centrale du Congo »

BLACK FRIDAY SPECIAL



-300€

soit 249€
+ abo BASE



+ Smartwatch
GRATUITE

JUSQU'AU 29/11 INCLUS! PROFITEZ-EN!

BASE

*Réduction sur Xiaomi 11T et une Xiaomi Mi Smartwatch offerte avec abonnement valable entre le 22/11/2021 et le 29/11/2021 inclus (la date figurant sur la preuve d'achat faisant foi) ou jusqu'à épuisement des stocks. À la condition de l'activation d'un abonnement BASE à partir de 20€/mois, le client se voit offrir une réduction de 300€ sur le prix d'achat de l'appareil (549€), à la condition d'un paiement par domiciliation bancaire et de l'acceptation d'un tableau de dépréciation de 24 mois. Si le client met fin à son abonnement ou s'il passe à un autre plan tarifaire dans les 24 premiers mois, BASE se réserve le droit de réclamer la valeur résiduelle de la réduction de l'appareil. Action limitée à un appareil par nouvel abonnement activé. Max. 3 tableaux de dépréciation en cours par client; l'acceptation d'un tableau supplémentaire n'est pas autorisée à moins que la valeur résiduelle de la réduction obtenue dans le cadre d'une promotion smartphone antérieure ne soit remboursée (via règlement sur le relevé de compte suivant). Action non cumulable avec d'autres offres et promotions. Afin d'obtenir la Xiaomi Mi Smartwatch, le client doit s'inscrire via le site web <https://www.base.be/fr/particuliers/promotions/cashbacks-et-plus.html>, remplir correctement et de façon complète le formulaire de participation à l'action et, enfin, télécharger une copie de la preuve d'achat et une photo du numéro IMEI découpé de l'emballage du Xiaomi 11T pour le 29/12/2021 au plus tard (e-mail de confirmation valide comme preuve). Plus d'infos et conditions complètes sur [BASE.be](https://www.base.be). Telenet Group SA - 4 Liersesteenweg, 2800 Malines - Numéro d'entreprise 462 925 669 - RPM Anvers, dep. Malines.